

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf
Présents : 49 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 16 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 12 Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants : 61 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **04 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **04 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par les citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application Télérecours
015-20066660-20250324-DELIB2025-040-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

**OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE PÔLES
ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE**

RAPPORTEUR : Madame Sophie BENEZIT

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Pôles enseignement/diffusion et lecture publique fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un déficit de la section d'investissement.

Ce budget annexe retrace les activités de quatre services :

- L'enseignement artistique :

Les **charges à caractère général** sont stables par rapport au CA 2023 et reflètent le fonctionnement courant du service. Elles sont inférieures aux prévisions notamment du fait de crédits prévus pour de l'entretien et de la réparation sur le bâtiment du Conservatoire non consommés (travaux reportés en 2025).

Les **charges de personnel** font apparaître un résultat inférieur à la prévision budgétaire 2024 du fait, et c'est le cas pour l'ensemble des services, de l'ajustement des cotisations d'assurances du personnel à la baisse (moindre remboursement par ailleurs de la maladie des agents). De plus, une charge relative à la mise à disposition du professeur de clarinette pour la période de juillet à décembre n'a pas été comptabilisée sur 2024 et devra l'être sur le prochain exercice.

En recettes de fonctionnement, il est constaté un produit des inscriptions en hausse d'environ 7 000 €. Toutefois, il est noté, comme en 2023, une diminution de la subvention du Département, les actions du conservatoire n'étant pas en totale concordance avec les nouveaux critères institués depuis 2023 par le Schéma Départemental de Développement des Enseignements et pratiques amateur.

En investissement, ont été engagés les travaux de réaménagement de l'accueil du Conservatoire. Le diagnostic amiante et le début de la mission de contrôle technique ont été réalisés, et la quasi-totalité des lots a été attribuée aux entreprises.

- La diffusion du spectacle vivant :

Les **charges à caractère général** sont stables par rapport au CA 2023 et traduisent également le fonctionnement courant du service avec une saison culturelle 2023-2024 proposant 17 spectacles, dont la fréquentation est encore en hausse cette année. Elles sont inférieures aux prévisions budgétaires qui avaient été revues à la hausse afin d'anticiper les éventuels coûts supplémentaires induit par la gestion du théâtre Le Rex, à la suite de son affectation à Saint-Flour Communauté depuis le 1^{er} janvier 2024.

De plus et pour rappel, nous retrouvons dans ce service le coût de la CTEAC (Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle), qui présente également une réalisation en deçà de la prévision, dont le delta est de 19 600 €.

Les **charges de personnels** ont intégré cette année, à compter du mois d'octobre, un contrat aidé sur ce service et ont également été impactées par le remplacement de l'agent en congé maladie sur l'année.

La saison culturelle est en partie financée par une subvention du Département de 12 454 € mais également par la Région à hauteur de 6 000 €.

- La lecture publique :

Les charges à caractère général sont globalement conformes à la prévision budgétaire. Le chapitre 012 des charges de personnels a été impacté cette année par le remplacement d'un agent en congé de maternité à compter du mois de novembre. Le

Appuyé de réception en préfecture
015-20066660-20250325-DELIB2025-040-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

± **AUTORISE** Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique ;

± **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR** pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

POUR : 60 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Loïc POUDEUX'.

produit des abonnements est en baisse, malgré le maintien de nombreuses animations à destination de tous les publics.

Les médiathèques communautaires ont été équipées de divers mobiliers afin d'améliorer le confort et l'accueil des lieux.

- La biennale d'art contemporain « Chemin d'Art » :

Continuité de la biennale 2023-2024 avec la présence de 9 artistes sur le territoire communautaire.

Une participation globale du budget général de 693 629 € a été nécessaire pour financer ce budget annexe. Elle a été ajustée au regard du besoin réel de financement de chaque service et inférieure de 75 000 € par rapport à la prévision budgétaire.

La dette en capital s'élève à 88 470,86 € au 31 décembre 2024 contre 93 733,70 € au 31 décembre 2023.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement + 26 892,32 €
 - Résultat de clôture de la section d'investissement - 26 575,58 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 + 316,74 €
 Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 + 48 861,17 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique ci-annexée ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe Pôles enseignement/ diffusion et lecture publique, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		40 860,85 €		48 135,98 €	- €	88 996,83 €
Opérations de l'exercice	994 856,96 €	980 888,43 €	47 735,75 €	26 108,43 €	1 042 592,71 €	1 006 996,86 €
TOTAUX (1)	994 856,96 €	1 021 749,28 €	47 735,75 €	74 244,41 €	1 042 592,71 €	1 095 993,69 €
Résultats de clôture		26 892,32 €		26 508,66 €		53 400,98 €
Restes à réaliser (2)			53 084,24 €		53 084,24 €	
TOTAUX CUMULES (1+2)	994 856,96 €	1 021 749,28 €	100 819,99 €	74 244,41 €	1 095 676,95 €	1 095 993,69 €
RESULTATS DEFINITIFS		26 892,32 €	- 26 575,58 €			316,74 €

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**

✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique tel que détaillé en annexe de la délibération ;**

✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe Pôles enseignement / diffusion et lecture publique aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20250324-DELIB2025-040-BF
 Date de télétransmission : 04/04/2025
 Date de réception préfecture : 04/04/2025

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 69

VOTE : Pour : 60

Contre : 0

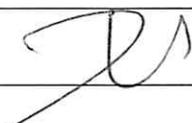
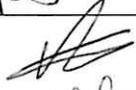
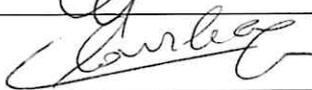
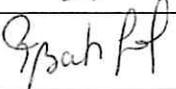
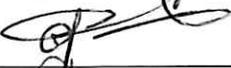
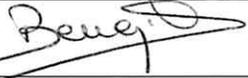
Abstention : 0

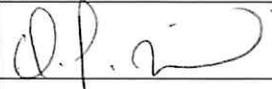
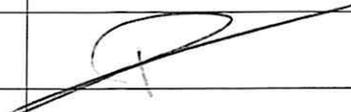
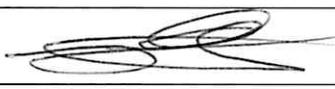
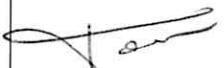
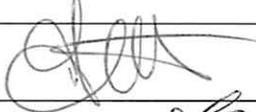
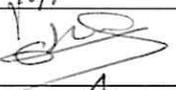
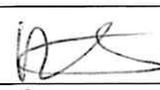
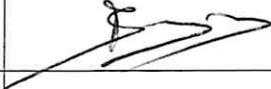
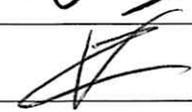
Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Date de convocation : 18 mars 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUVE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

; et de la publication le

Le Président de séance,



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-040-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

➤ Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

❖ Dépenses de fonctionnement

Les frais « communs » sont répartis sur les services diffusion, enseignement et lecture publique.

✓ Enseignement :

Les charges à caractère général sont stables par rapport au CA 2023 et en deçà des prévisions budgétaires (- 12 000 € environ), qui intégraient des frais d'honoraires, d'annonces, et de transport collectif (pour un montant de 4 800 €), mais aussi de l'entretien et de la réparation sur le bâtiment du Conservatoire à hauteur de 4 500 €, non réalisés en 2024.

✓ Diffusion :

Les charges à caractère général sont stables par rapport au CA 2023 et en deçà des prévisions budgétaires (- 39 300 € environ), qui avaient été revues à la hausse notamment afin d'intégrer le coût supplémentaire induit par la gestion du théâtre Le Rex (maintenance).

Pour rappel : intégration du coût de la CTEAC à hauteur de 46 000 € en prévision, avec 24 359,36 € de réalisation (environ - 19 600 €).

Baisse du coût de l'énergie par rapport à la prévision budgétaire (- 8 900 €).

✓ Lecture publique :

Les charges à caractère général sont en hausse par rapport au CA 2023 mais stables par rapport à la prévision budgétaire.

Régularisation d'un paiement de charges de bâtiment de la médiathèque de Neuveglise pour l'année 2021 à hauteur de 5 059,84 €.

✓ **Biennale d'art contemporain « Chemin d'art »** : Continuité de la Biennale « Chemin d'Art » édition 2023-2024, 2024 étant l'année de réalisation de la Biennale.

Chap.	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	262 563,51 €	257 160,38 €	389 374,29 €	331 221,47 €
Dont	Diffusion	90 898,57 €	135 872,14 €	176 616,69 €	137 276,88 €
	Enseignement	48 398,93 €	46 433,67 €	60 744,00 €	48 592,82 €
	Chemin d'Art	80 887,32 €	33 126,00 €	101 633,60 €	94 307,08 €
	Lecture publique	42 378,59 €	41 728,57 €	50 380,00 €	51 044,69 €

➤ Budget annexe Enseignement / Diffusion artistique / Lecture publique

❖ Dépenses de fonctionnement

Pour rappel : le remboursement de la valorisation de personnel administratif est imputé au chapitre 012 depuis le CA 2023.

Chap	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
012	Charges de personnel	544 730,25 €	590 366,05 €	654 747,29 €	635 754,15 €
<i>Dont</i>	<i>Diffusion</i>	105 829,56 €	98 952,94 €	118 393,35 €	110 562,59 €
	<i>Enseignement</i>	343 763,26 €	365 668,55 €	393 792,25 €	384 916,23 €
	<i>Chemin d'Art</i>	2 948,55 €	16 333,71 €	18 879,42 €	20 852,11 €
	<i>Lecture publique</i>	92 188,88 €	109 410,85 €	123 682,27 €	119 423,22 €

✓ **Par rapport au CA 2023 : + 45 388,10 €**
Evolution du point d'indice pour tous les services.

Nous pouvons également noter :

↳ Le remplacement d'un agent en congé maladie sur une année complète, induisant des dépenses supplémentaires de 28 973 €.

↳ Pour le service diffusion : l'intégration d'un contrat aidé à 20h depuis octobre pour un montant de 3 398 €.

↳ Lecture publique : remplacement d'un agent en congé maternité à compter de novembre 2024 : + 5 088 €

↳ Evolution du temps de travail du professeur de danse (+1h) pour la création d'un cours de danse adulte + 2 000 €.

✓ **Par rapport au BP 2024 :**

↳ En deçà des prévisions budgétaires pour un montant d'environ 19 000 €.

↳ Ajustement des cotisations d'assurances du personnel – 10 382,88 €.

↳ Manque 6 mois (juillet-décembre) de mise à disposition du professeur de clarinette : - 6 518,46 €.

❖ Dépenses de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
65	Autres charges de gestion courante	3 077,75 €	3 485,94 €	7 400,00 €	4 087,56 €
Dont	Diffusion	2 221,00 €	1 946,13 €	6 000,00 €	3 035,72 €
	Adm/Enseignement	856,75 €	1 401,60 €	1 400,00 €	884,95 €
	Lecture publique	0,00 €	138,21 €	0,00 €	165,85 €
66	Charges financières	1 364,86 €	1 362,09 €	1 271,34 €	1 271,34 €
Dont	Adm/Enseignement	680,93 €	262,98 €	229,24 €	229,24 €
	Diffusion	622,53 €	1 099,11 €	1 042,10 €	1 042,10 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	750,00 €	160,00 €
Dont	Diffusion	0,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €
	Adm/Enseignement	0,00 €	0,00 €	500,00 €	160,00 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	50,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissements	22 994,42 €	24 810,80 €	21 380,44 €	22 362,44 €
Dont	Diffusion	12 476,57 €	13 001,51 €	12 614,37 €	13 034,37 €
	Enseignement	7 046,09 €	7 950,49 €	4 591,80 €	5 153,80 €
	Lecture Publique	3 471,76 €	3 858,80 €	4 174,27 €	4 174,27 €
	TOTAL DEPENSES	834 730,79 €	877 185,26 €	1 074 923,36 €	994 856,96 €

Frais de Sacem

❖ Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
002	Excédent reporté	44 281,54 €	29 738,52 €	40 360,85 €	40 360,85 €
Dont	Diffusion	0,00 €	592,25 €	679,57 €	679,57 €
	Enseignement	1 024,00 €	- 666,01 €	- 666,01 €	- 666,01 €
	Chemin d'Art	43 257,54 €	29 812,28 €	40 347,29 €	40 347,29 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	15 166,79 €	4 417,18 €	0,00 €	55 188,30 €
Dont	Diffusion	2 026,24 €	0,00 €	0,00 €	21 637,14 €
	Enseignement	12 403,75 €	4 417,18 €	0,00 €	20 824,44 €
	Lecture publique	660,67 €	0,00 €	0,00 €	7 181,77 €
	Chemin d'art				5 544,95 €
70	Produits des services	69 313,96 €	104 550,33 €	98 800,00 €	98 704,07 €
Dont	Diffusion	9 593,00 €	13 533,24 €	16 600,00 €	15 044,00 €
	Enseignement	57 767,96 €	86 661,63 €	80 000,00 €	81 816,57 €
	Chemin d'art	0,00 €	28,99 €	0,00 €	0,00 €
	Lecture publique	1 953,00 €	4 326,47 €	2 200,00 €	1 843,50 €

✓ Remboursement sur rémunérations :
 congé longue maladie d'un agent
 (régularisation d'avril à décembre
 2023, puis jusqu'à octobre 2024) +
 congé maternité de deux agents +
 aide CUI sur le service diffusion (pour
 un montant de 1687,88 €)

✓ Diffusion :
 Fréquentation aux spectacles en
 hausse.

✓ Enseignement :
 Produit des inscriptions en hausse
 d'environ 7 200 € par rapport au CA
 2023. Pour rappel : en 2023, recette
 de 10 700 € de régularisation de
 cotisations.

✓ Lecture publique :
 Recettes d'abonnements en baisse
 (- 600 €)

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
74	Subventions et dotations	715 424,34 €	765 076,66 €	923 027,51 €	814 895,60 € ✓
<i>Dont</i>	Subvention du Budget général	604 486,92 €	662 215,79 €	768 561,37 €	693 628,68 €
	<i>Adm / Enseignement</i>	279 859,36 €	286 075,69 €	329 207,30 €	312 625,99 €
	<i>Diffusion</i>	162 676,00 €	200 906,91 €	236 801,80 €	188 665,16 €
	<i>Chemin d'art</i>	26 526,00 €	26 465,73 €	26 465,73 €	26 465,73 €
	<i>Lecture publique</i>	135 425,56 €	148 767,46 €	176 086,54 €	165 871,80 €
<i>Dont</i>	Autres subvention/participation	110 937,42 €	102 860,87	154 466,14 €	121 266,92 €
	<i>Adm/Enseignement</i>	47 553,50 €	42 860,87 €	50 000,00 €	43 294,96 €
	<i>Diffusion</i>	19 595,34 €	4 000,00 €	14 766,14 €	19 458,57 €
	<i>Dont CTEAC</i>		22 500,00 €	36 000,00 €	28 000,00 €
	<i>Chemin d'Art</i>	43 788,58 €	33 500,00 €	53 700,00 €	30 500,00 €
	<i>Lecture publique</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13,39 €

Subvention du budget général en deçà de la prévision budgétaire et ajusté aux dépenses réelles.

Enseignement : subvention du département à la baisse pour non respect du Schéma Départemental (environ - 2 800 €)
Diffusion : financement de la saison culturelle -> subvention du département + 6 000 € de subvention de la Région AURA

❖ Recettes de fonctionnement (suite)

Chap.	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
75	Autres produits de gestion courante	0,18 €	2 043,41 €	1 716,00 €	23,82 €
Dont	Administration/Enseignement	0,18 €	0,91 €	1 716,00 €	1,50 €
	Diffusion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Chemin d'Art	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Lecture publique	0,00 €	2 042,50 €	0,00 €	22,32 €
76	Produits financiers		701,01 €	0,00 €	0,00 €
Dont	Enseignement		701,01 €	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	9 263,10 €	0,00 €	0,00 €	2 557,64 €
Dont	Adm/Enseignement (dons)	471,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Diffusion	8 791,90 €	0,00 €	0,00 €	2 557,64 €
042	Amortissement des subventions	11 019,00 €	11 019,00 €	11 019,00 €	10 019,00 €
Dont	Diffusion	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €
	Enseignement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	864 469,31 €	917 546,11 €	1 074 923,36 €	1 021 749,28 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 29 738,52 €	+ 40 360,85 €		+ 26 892,32 €

✓ Mandat annulé sur exercice antérieur

Accusé de réception en préfecture
015-2023-066660-20250324-DELIB2025-040-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

❖ Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Résultat reporté	20 337,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Dont</i>	20 337,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
040	Amortissement des subventions	11 019,00 €	11 019,00 €	11 019,00 €	10 019,00 €	
	<i>Dont</i>	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €	10 019,00 €	
	<i>Adm/ Enseignement</i>	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	
16	Emprunt	4 427,21 €	5 826,21 €	5 262,84 €	5 262,84 €	
	<i>Dont</i>	1 239,96 €	2 582,94 €	1 962,56 €	1 962,56 €	
	<i>Administration/Enseignement</i>	3 187,25 €	3 243,27 €	3 300,28 €	3 300,28 €	
20-21-23	Opération travaux conservatoire	13 494,09 €	13 222,08 €	82 160,00 €	10 634,00 €	3 708,00 €
	<i>Opération matériel de Diffusion</i>	502,14 €	6 404,40 €	5 500,00 €	5 279,85 €	3 211,20 €
	<i>Achats instruments</i>	6 460,18 €	11 077,97 €	6 000,00 €	10 981,82 €	0,00 €
	<i>Lecture publique</i>	4 274,76 €	15 264,39 €	5 591,18 €	4 963,24 €	6 597,88 €
	<i>Amélioration bâtiment Rex</i>	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	216,00 €	3 987,60 €
	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 257,01 €	0,00 €	3 600,00 €	379,00 €	
	<i>Réfection toit terrasse auditorium</i>		0,00 €	10 744,00 €		11 893,20 €
	<i>Opération Pôle culturel d'Alleuze</i>	7 632,00 €	11 965,43 €	0,00 €	0,00 €	9 717,16 €
	<i>Bâtiment conservatoire</i>			14 400,00 €	0,00 €	13 969,20 €
	TOTAL DÉPENSES	56 909,62 €	75 169,48 €	189 277,02 €	47 735,75 €	53 084,24 €

✓ Réalisé 2024 :

- ↳ Diffusion : étagères
- ↳ Lecture publique : mobiliers divers
- ↳ Travaux Conservatoire : audit énergétique, maîtrise d'œuvre, diagnostic amiante, contrôle technique
- ↳ Bâtiment Conservatoire : coffre-fort

✓ Restes à réaliser 2024 :

- ↳ Travaux Conservatoire : frais de maîtrise d'œuvre
- ↳ Diffusion :
- Vitrines + cadres pour le Rex
- Aspirateur dorsal + micros
- ↳ Bâtiment Conservatoire : stores
- ↳ Lecture publique : stores médiathèque Pierrefort + coffre + lecteur CD

Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024
001	Résultat reporté	0,00 €	55 064,21 €	48 135,98 €	48 135,98 €
	Enseignement	0,00 €	- 2 435,66 €	- 3 294,60 €	
	Diffusion	0,00 €	57 601,63 €	55 753,34 €	
	Lecture publique	0,00 €	- 101,76 €	- 4 322,76 €	
16	Emprunt (Diffusion/ Alleuze)	35 326,00 €	0,00 €	0,00 €	
040-041	Opérations d'ordre/op. patrimoniales	22 994,42 €	24 810,80 €	21 380,44 €	22 362,44 €
10	Dotations, fonds et réserves	6 346,61€	3 794,79 €	14 533,63 €	3 745,99 €
13	Subventions d'investissement (Budget général)	47 306,80 €	0,00 €	144 862,63 €	0,00 €
Dont	Opération travaux conservatoire	47 306,80 €	0,00 €	95 060,00 €	0,00 €
	Opération matériel de Diffusion	0,00 €	0,00 €	2 344,73 €	0,00 €
	Achats instruments	0,00 €	0,00 €	7 568,82 €	0,00 €
	Lecture publique	0,00 €	0,00 €	11 145,08 €	0,00 €
	Amélioration bâtiment Rex	0,00 €	0,00 €		0,00 €
	Réfection toit terrasse auditorium	0,00 €	0,00 €	10 744,00 €	0,00 €
	Bâtiment conservatoire (acquisitions matériel)	0,00 €	0,00 €	18 000,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	111 973,83 €	83 669,80 €	228 912,68 €	74 244,41 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	+55 064,21 €	+ 48 135,98 €		+26 508,66 €
	RESULTAT DEFINITIF				- 26 575,58 €